

PROJETS BOURLAMAQUE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	14

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PROJETS BOURLAMAQUE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme PROJETS BOURLAMAQUE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PROJETS BOURLAMAQUE au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Quellet, Bélanger, Lévesque Inc.

Québec

Le 22 juillet 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118766

TÉL.: 418 527-4050 | TÉLÉC.: 418 527-6389

850, BOUL. PIERRE BERTRAND, BUREAU 400, QUÉBEC QC G1M 3K8

WWW.QUELLETBELANGERLEVESQUE.CA

PROJETS BOURLAMAQUE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**
(non audité)

Page 4

	2025	2024
PRODUITS		
Dons (annexe A)	118 036 \$	122 239 \$
Subventions (annexe B)	128 266	91 780
Autres produits (annexe C)	<u>2 182</u>	<u>1 379</u>
	<u>248 484</u>	<u>215 398</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et bénéfices sociaux	157 431	160 721
Activités communautaires	21 587	25 490
Assurances	729	504
Déplacements	187	-
Frais bancaires	67	121
Honoraires professionnels	3 493	8 598
Loyer	9 112	9 112
Papeterie et frais de bureau	4 000	2 641
Publicité et promotions	503	3 002
Télécommunications	2 219	2 110
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 034</u>	<u>1 148</u>
	<u>200 362</u>	<u>213 447</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>48 122 \$</u>	<u>1 951 \$</u>

	Investi en immo- bilisations corporelles	Non affecté	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	236 \$	29 850 \$	30 086 \$	28 135 \$
Excédent des produits sur les charges	(180)	48 302	48 122	1 951
Investissement en immobilisations corporelles	1 011	(1 011)	-	-
SOLDE À LA FIN	1 067 \$	77 141 \$	78 208 \$	30 086 \$

PROJETS BOURLAMAQUE

BILAN

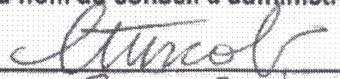
31 MARS 2025

(non audité)

Page 6

Actif	2025	2024
À court terme		
Encaisse	106 337 \$	92 008 \$
Débiteurs (note 4)	1 238	2 633
Apports à recevoir (note 5)	<u>11 945</u>	<u>12 772</u>
	119 520	107 413
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>1 947</u>	<u>1 970</u>
	<u>121 467 \$</u>	<u>109 383 \$</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 7)	20 810 \$	20 090 \$
Apports reportés (note 8)	<u>21 569</u>	<u>57 473</u>
	42 379	77 563
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>880</u>	<u>1 734</u>
	<u>43 259</u>	<u>79 297</u>
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	1 067	236
Non affecté	<u>77 141</u>	<u>29 850</u>
	<u>78 208</u>	<u>30 086</u>
	<u>121 467 \$</u>	<u>109 383 \$</u>

Au nom du conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Apporteurs et autres débiteurs	200 715 \$	262 513 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	(187 557)	(194 106)
Intérêts encaissés	<u>2 182</u>	<u>706</u>
	<u>15 340</u>	<u>69 113</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 011)</u>	<u>(764)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>528</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	14 329	68 877
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>92 008</u>	<u>23 131</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>106 337 \$</u>	<u>92 008 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent les apports sous forme de services d'un montant de 9 656 \$.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est une personne morale assujettie à la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour objectif de briser l'isolement et de renforcer les compétences des résidents de Place Bourlamaque ainsi que des citoyens des environs à faible revenu, en leur offrant différents services et activités pour répondre à leurs besoins. Il est un organisme de bienfaisance exonéré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports relatifs aux dons et subventions. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des activités et autres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés par l'organisme, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

APPORTS SOUS FORME DE SERVICES

Les administrateurs et des bénévoles consacrent un nombre indéterminé d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, ces apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Toutefois, les apports relatifs aux assurances et au loyer sont évalués à la juste valeur et comptabilisés à titre d'apports sous forme de services.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des apports à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reçues afférentes aux immobilisations corporelles sont présentées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et sont amorties au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

L'amortissement de l'exercice des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles est de 854 \$ (1 148 \$ en 2024).

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. APPORTS SOUS FORME DE SERVICES

	2025	2024
Assurances	544 \$	504 \$
Loyer	<u>9 112</u>	<u>9 112</u>
	<u>9 656 \$</u>	<u>9 616 \$</u>

4. DÉBITEURS

	2025	2024
Remises gouvernementales	- \$	422 \$
Taxes de vente	<u>1 238</u>	<u>2 211</u>
	<u>1 238 \$</u>	<u>2 633 \$</u>

PROJETS BOURLAMAQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025
(non audité)

Page 11

5. APPORTS À RECEVOIR

	2025	2024
Subvention - Fondation des Premières-Seigneuries	- \$	1 092 \$
Subvention - Ministère de la Culture et des Communications	-	4 000
Subvention - Office municipal d'habitation de Québec	10 945	5 000
Subvention - Société d'habitation du Québec	-	1 030
Subvention - Autres	<u>1 000</u>	<u>1 650</u>
	<u>11 945 \$</u>	<u>12 772 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	3 577 \$	3 068 \$	509 \$	1 232 \$
Mobilier et équipement	<u>2 064</u>	<u>626</u>	<u>1 438</u>	<u>738</u>
	<u>5 641 \$</u>	<u>3 694 \$</u>	<u>1 947 \$</u>	<u>1 970 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 1 034 \$ (1 148 \$ en 2024).

7. CRÉDITEURS

	2025	2024
Fournisseurs	4 085 \$	8 585 \$
Salaires	7 681	7 379
Vacances	<u>9 044</u>	<u>4 126</u>
	<u>20 810 \$</u>	<u>20 090 \$</u>

PROJETS BOURLAMAQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025
(non audité)

Page 12

8. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début	Encaissés ou à recevoir	Affectés aux résultats	Solde à la fin
Don - Fondation Saison Nouvelle	21 500 \$	- \$	21 500 \$	- \$
Subvention - Ministère de la Culture et des Communications	-	11 424	-	11 424
Subvention - CIUSSS - Capitale-Nationale	24 507	11 172	30 037	5 642
Subvention - Fondation des Premières-Seigneuries	2 466	21 761	23 774	453
Subvention - Office municipal d'habitation de Québec	-	25 945	25 945	-
Subvention - Ville de Québec	<u>9 000</u>	<u>19 297</u>	<u>24 247</u>	<u>4 050</u>
	<u>57 473 \$</u>	<u>89 599 \$</u>	<u>125 503 \$</u>	<u>21 569 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Solde au début	Encaissés	Imputés aux résultats	Solde à la fin
Subvention - Nouveaux horizons	468 \$	- \$	468 \$	- \$
Subvention - CIUSSSCN	738	-	210	528
Subvention - Ville de Québec	<u>528</u>	<u>-</u>	<u>176</u>	<u>352</u>
	<u>1 734 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>854 \$</u>	<u>880 \$</u>

10. PARTENAIRES IMPORTANTS

L'organisme a obtenu 48 % (55 % en 2024) de ses produits auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et de l'Office municipal d'habitation de Québec.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre. L'organisme est exposé principalement au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

PROJETS BOURLAMAQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)

Page 14

ANNEXE A - DONS

	2025	2024
Apports sous forme de services (note 3)	9 656 \$	9 616 \$
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches - Fonctionnement	83 500	83 500
Desjardins	-	3 350
Fondation Saison Nouvelle	21 500	21 700
Autres dons	3 380	4 073
	<u>118 036 \$</u>	<u>122 239 \$</u>

ANNEXE B - SUBVENTIONS

Carrière-Été	3 643 \$	5 465 \$
CIUSSS - Capitale-Nationale	30 037	15 321
Fondation des Premières-Seigneuries	23 774	15 025
Ministère de la Culture et des Communications	-	20 000
Office municipal d'habitation de Québec	25 945	25 945
Programme d'action communautaire pour les enfants	4 800	4 666
Subvention - Société d'habitation du Québec	13 966	1 030
Ville de Québec	24 247	1 500
Autres subventions	1 000	1 680
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	854	1 148
	<u>128 266 \$</u>	<u>91 780 \$</u>

ANNEXE C - AUTRES PRODUITS

Activités et autres	- \$	673 \$
Intérêts	2 182	706
	<u>2 182 \$</u>	<u>1 379 \$</u>